

L.COLONGES⁽¹⁾, A.DIACONU⁽²⁾, A.CHASTANG⁽¹⁾, C.TREILLARD⁽¹⁾
⁽¹⁾ Pharmacie du Centre Hospitalier de Tulle ⁽²⁾ Service de Pneumologie du Centre Hospitalier de Tulle

Contact : laura.colonges@orange.fr

Mots-clés : oxygénothérapie, soins, respiratoire

INTRODUCTION

Les humidificateurs à oxygène (HO) sont utilisés pour l'hydratation des voies respiratoires mais leur usage est controversé.

2022 → **Contingement des approvisionnements** : l'établissement a du restreindre l'utilisation des HO non chauffants à UU aux forts débits en oxygénothérapie.

2023 → **Changement de marché** ayant entraîné une **hausse tarifaire (+88%)** puis une **rupture d'approvisionnement de longue durée**.

OBJECTIFS

Réaliser un **état des lieux des pratiques professionnelles** afin de réserver le stock restant aux **indications prioritaires**.

MATERIEL ET METHODE

Recherche bibliographique

Rédaction du questionnaire

4 questions, 4 thématiques

Diffusion du questionnaire

20 services utilisateurs

Cible : Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE)

Exploitation des données

Tableur Excel®

Utilisation des humidificateurs au CH de Tulle

Dans le cadre d'une étude interne sur l'utilisation des humidificateurs à oxygène, vous trouverez ci-dessous un questionnaire qui nous aidera à mieux cibler les conditions de leur utilisation au sein des services de soins. Nous vous remercions par avance pour votre aide.

Service :

Lorsque vous mettez en place un humidificateur, qui a pris la décision ?

- Prescription médicale
- Habitude du service
- Décision personnelle
- Autre :

Selon quels critères mettez-vous en place un humidificateur ?

- A partir d'un certain débit ; si oui lequel ?
 - <4l/min
 - >4l/min
 - Autre débit (précisez) :
- Sur présence d'un ou plusieurs signes(s) clinique(s) suivant(s) :
 - Muqueuses lésées/sensibles/irritées
 - Congestion des écoulements
 - Epistaxis
 - Sécheresse de la gorge
 - Autre(s) signe(s) (précisez) :
- Selon l'âge du patient ; si oui précisez :
- A partir d'une certaine durée d'administration d'O2 ; si oui précisez (en heures) :
- A la demande du patient
- Sur décision médicale sans précision
- Autres :

Lors de l'installation de l'humidificateur, indiquez-vous la date et l'heure de pose sur le flacon ?

- Oui, dans ce cas de quelle manière :
 - Au feutre sur l'étiquette du labo
 - Au feutre sur la partie plastique transparente
 - Sur une étiquette collée sur le flacon
 - Autre (précisez) :
- Non

Avez-vous défini au sein du service une durée maximale d'utilisation ?

- Oui, dans ce cas précisez :
- Non

RESULTATS

65 questionnaires retournés à la PUI provenant de 15 services différents (soit 75,0% des services audités)

PRESCRIPTION

Existence d'une prescription médicale

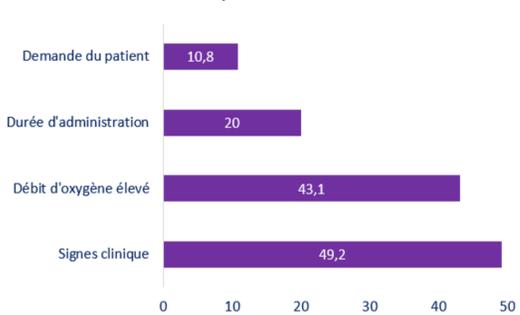


Mise en place d'un HO en l'absence de prescription médicale



INDICATION

Critères de mise en place d'un HO non chauffant



TRACABILITE

Traçabilité de la date et de l'heure de pose



55,4% des IDE tracent la date et l'heure de pose

DUREE MAXIMALE D'UTILISATION (DMU)

Connaissance de la durée maximale d'utilisation



92,3% des IDE ne connaissent pas la DMU

DISCUSSION ET CONCLUSION

- Les résultats de cette enquête révèlent que l'utilisation des HO non chauffants à UU relève plus d'une **habitude de service** que d'une véritable réflexion clinique.
- La restriction de l'usage aux forts débits en oxygène est critiquable, la capacité de saturation de ce gaz diminuant avec le débit.
- Le **mésusage** de ce dispositif, associé au **risque infectieux**, a conduit la PUI avec l'accord du pneumologue, à **restreindre son utilisation aux seuls patients pédiatriques** : cette décision permettra de **remédier aux tensions d'approvisionnement** et de réaliser une **économie annuelle de 2 160€ HT** (hors coût d'élimination des déchets).